

La configuration du réseau ferroviaire rend compte de deux caractéristiques de l'économie wallonne. Premièrement, la centralisation des activités sur Bruxelles, principal pôle d'emploi belge, fait rayonner les principales lignes autour de la capitale. Deuxièmement, l'importance du trafic généré par l'existence d'un réseau urbain traversant la Wallonie d'est en ouest, la dorsale wallonne.

À l'exception de l'axe structurant Bruxelles – Luxembourg, le reste du territoire, principalement le sud du sillon wallon (mais également l'est du Brabant wallon), est moins bien pourvu en infrastructure ferroviaire, notamment en raison des différents plans d'économie de la SNCB qui ont eu pour conséquence la suppression de lignes (comme celles reliant Bastogne ou Jodoigne par exemple) ou l'allègement de certaines d'entre elles.

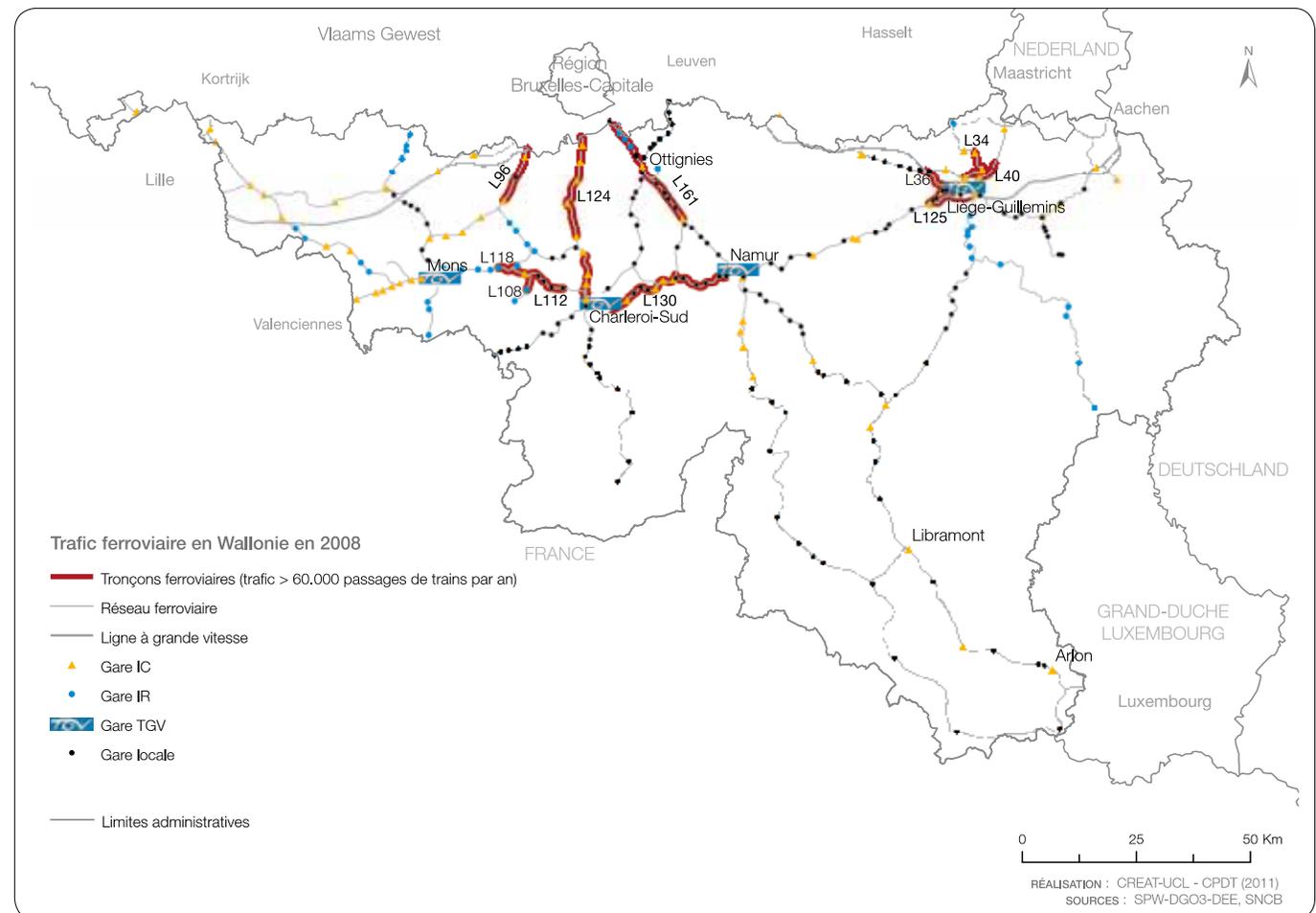
Le réseau ferroviaire wallon présente une densité de 99 km /1.000 km<sup>2</sup> ce qui est inférieur aux 126 km /1.000 km<sup>2</sup> de la Flandre. La Wallonie disposait, en 2009, de 1.665 kilomètres de voies ferrées dont 90 % électrifiées.

La longueur du réseau ferroviaire a progressé de 3,7 % de 2001 à 2009, mais du fait de l'ouverture de la ligne TGV vers Lille et...

❏ Suite...

## Trafic ferroviaire en Wallonie en 2008

### Réseau ferroviaire wallon et trafic ferroviaire en 2008



❏ infos et sources

## Trafic ferroviaire en Wallonie en 2008

La configuration du réseau ferroviaire rend compte de deux caractéristiques de l'économie wallonne. Premièrement, la centralisation des activités sur Bruxelles, principal pôle d'emploi belge, orientant les principales lignes radialement à partir de la capitale. Deuxièmement, l'importance du trafic généré par l'existence d'un réseau urbain traversant la Wallonie d'est en ouest, la dorsale wallonne.

A l'exception de l'axe structurant Bruxelles – Luxembourg, le reste du territoire, principalement le sud du sillon wallon (mais également l'est du Brabant wallon), est moins bien pourvu en infrastructure ferroviaire, notamment en raison des différents plans d'économie de la SNCB qui ont eu pour conséquence la suppression de lignes (comme celles reliant Bastogne ou Jodoigne par exemple) ou l'allègement de certaines d'entre elles.

Le réseau ferroviaire wallon présente une densité de 99 km /1.000 km<sup>2</sup> ce qui est inférieur aux 126 km /1.000 km<sup>2</sup> de la Flandre. La Wallonie disposait, en 2009, de 1.665 kilomètres de voies ferrées dont 90 % électrifiées.

La longueur du réseau ferroviaire a progressé de 3,7 % de 2001 à 2009, mais du fait de l'ouverture de la ligne TGV vers Lille et Paris, qui ne concerne pas au premier chef le trafic wallon. Au niveau du transport de marchandises, la Wallonie est connectée aux corridors européens sur l'axe Anvers – Lyon et sur l'axe Anvers – Aix-la-Chapelle. L'infrastructure ferroviaire est actuellement gérée par Infrabel et relève de la compétence

fédérale. En 2008, 200 kilomètres de voies ferrées, principalement réparties sur des tronçons des lignes L34, L36, L40, L96, L108, L112, L118, L124, L125, L130 et L161, subissaient un nombre de passages supérieur à 60.000 trains par an, induisant une probabilité accrue de retard.

## Trafic ferroviaire en Wallonie en 2008

### Niveau spatial :

Linéaire

### Sources des données :

Société nationale des chemins de fer belges (SNCB)  
[www.b-rail.be/main/F/](http://www.b-rail.be/main/F/)

### Auteurs :

- D. Cocle (UCL-CREAT)  
denis.cocle@uclouvain.be
- A. Leclercq (UCL-CREAT)  
alexandre.j.leclercq@uclouvain.be
- P. Neri (UCL-CREAT)  
pierre.neri@uclouvain.be

Sous la direction d'Y. Hanin (UCL-CREAT).

Voir « Diagnostic territorial de la Wallonie, 2011 », CPDT, partie « Les secteurs », pages 53 à 234.

